

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	53	60
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 23/05/2024		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 11 JUIN 2024		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 11 JUIN 2024		
Modification des tarifs du conservatoire du Pays de Mormal		

SEANCE DU 5 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 juin, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, à la fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Étaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX**** M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE****, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER*, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD**, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE***, Mme Roxane GHYS, M.Vincent DUSSART, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, Mme Anita LEFEBVRE, M.Claude BLOMME, M.Christian BASSEZ, Mme Magali SAUCEZ, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Olivier DELHAYE

Étaient excusé(es) : Mme Francine CAUCHETEUX, M.Guillaume LESOURD, M.Dominique FONTAINE, Mme Nathalie VINCENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, M.François RONCHIN, Mme Catherine MOREL,

Étaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Georges BROXER, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, M.Didier ROGEAU

Étaient excusé(e)s avant donné procuration : M.Christophe LEGROUX, Mme Carine FREHAUT, M.Nicolas RUTER, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Pierre NOEL, M.Patrick PIANA, M.Olivier YZANIC,*

Mme Hélène Dumortier est arrivée après le vote de la délibération 49-2024

**M.Alain Gérard est arrivé après le vote de la délibération 47-2024

*** Mme Roxane Ghys est arrivée après le vote de la délibération 56-2024

***Monsieur Jean-Pierre Mazingue a quitté la séance pour les délibérations 53-2024 et 54-2024.

****Mme Francine Caucheteux est arrivée après le vote de la délibération 61-2024

***** M.André Ducarne est parti après le vote de la délibération 70-2024

Délibération n° 69-2024**Objet : Modification des tarifs du conservatoire du Pays de Mormal**

Mes chers collègues,

Il est exposé ce qui suit :

Conformément au projet de territoire, le conservatoire du Pays de Mormal propose un enseignement musical de grande qualité par une équipe de professeurs diplômés à des tarifs modérés

Ses objectifs sont les suivants :

- Permettre un accès à tous en priorisant les jeunes du territoire
- Proposer des pratiques variées et des parcours personnalisés
- Développer le plaisir de jouer et le partage intergénérationnel
- Eveiller la curiosité artistique au travers de projets et d'évènements
- Collaborer en cohérence, transversalité et bienveillance avec les autres structures

musicales du territoire Il propose dans ce sens de nombreuses actions de diffusion (stages, master-Class, concerts et spectacles)

Actuellement il accueille environ 400 élèves (représentants 45 communes sur les 53.) encadrés par 16 professeurs dispensant 228h d'enseignement hebdomadaires.

Eu égard au développement du conservatoire depuis la fusion en terme d'effectifs d'élèves, de disciplines proposées, d'actions, de qualification des enseignants et de conditions d'accueil et afin de continuer à maîtriser un budget contenu il est proposé à l'assemblée une refonte et un détail des tarifs comportant une augmentation modérée notamment pour les quotients familiaux supérieurs.

Conformément à l'avis du comité consultatif du 16 avril 2024, il est proposé à l'Assemblée de fixer comme suit les tarifs :

**TARIFS CONSERVATOIRE à partir de
2024/2025**

<i>Tarifs enfants CCPM</i>					
Quotient familial	0 800	801 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	à partir de 2001
FM+instrument	60 €	70 €	90 €	120 €	150 €
Instrument seul	50 €	60 €	80 €	100 €	120 €
Instrument supplémentaire	40 €	50 €	60 €	80 €	100 €
FM seule	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €
Accueil petits (de 3 à 6)	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €
Ateliers	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €
Chorale					
<i>Tarifs adultes CCPM</i>					

FM+instrument	90 €	100 €	120 €	115 €	150 €
Instrument seul	75 €	85 €	95 €	115 €	155 €
Instrument supplémentaire	70 €	80 €	100 €	130 €	150 €
FM seule	50 €	60 €	70 €	90 €	110 €
Ateliers	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €

*Réductions par foyer: 2° personne -20%,
3° personne -30%, à partir de la
4° personne -40%*

20% de remise supplémentaire pour les membres d'une harmonie du territoire.

*Tarifs enfants Hors
CCPM*

Accueil petits (de 3 à 6)	150 €
FM+instrument	400 €
Instrument seul	300 €
Instrument supplémentaire	150 €
FM seule	150 €
Ateliers	90 €

*Tarifs adultes HORS
CCPM*

FM+instrument	500 €
Instrument seul	400 €
Instrument supplémentaire	200 €
FM seule	200 €
Ateliers	150 €

Pour mémoire Tarifs actuels (inchangés depuis 2018/2019)

Quotient familial	0 800	801 1400	1401 et +
<i>Tarifs enfants CCPM</i>			
FM+instrument	60€	70€	80€
Instrument seul	50€	60€	70€
Instrument supplémentaire	40€	50€	60€
FM seule	30€	40€	50€
Accueil petits (de 3 à 6)	20€	30€	40€
Ateliers	30€	40€	50€
Chorale	10€	20€	30€
<i>Tarifs adultes CCPM</i>			
FM+instrument	90€	100€	110€
Instrument seul	75€	85€	95€
Instrument supplémentaire	70€	80€	90€

FM seule	50€	60€
Ateliers	30€	40€
Réductions par foyer : 2^o personne -20%, 3^o personne -30%, à partir de la 4^o personne -40% 20% de remise supplémentaire pour les membres d'une harmonie du territoire.		
Tarifs enfants HORS CCPM		
Accueil petits (de 3 à 6)		100€
FM+instrument		300€
Instrument seul		200€
Instrument supplémentaire		100€
FM seule		120€
Ateliers		60€
Chorale		40€
Tarifs adultes HORS CCPM		
FM+instrument		350€
Instrument seul		250€
Instrument supplémentaire		150€
FM seule		150€
Ateliers		90€

En conséquence, il est proposé à l'assemblée de :

- D'approuver les tarifs ci-dessus

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,
Après avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60		

Décide :

- D'approuver les tarifs ci-dessus

Fait et délibéré le 5 juin 2024

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le **11 JUIN 2024**

Publication le : **11 JUIN 2024**

Pour le Président
Par délégué,
Le président
MAZINGUE
Pierre-Jean SANNI
Communauté de Communes

le secrétaire
François ERLEM